

# Bulletin Municipal

## Le mot du Maire

ANNÉE 2011, NUMÉRO 3  
DATE DE PARUTION : MAI 2011



Le printemps, cette année a vu fleurir les échafaudages autour de nos églises. En effet, des travaux d'entretien ont été entrepris sur les deux églises, grâce au soutien du Conseil Général.

En ce qui concerne l'église de Venterol, l'entreprise VIAL est chargée de la restauration d'une partie de la façade et des lavoirs dont un, entre autre, menaçait ruine. Pour des raisons techniques, un seul pan de mur est resté en pierres apparentes, mais le résultat est très encourageant.

Des travaux sont également en cours de réalisation à l'église de Novézan, de la part de l'entreprise BAYET. Il s'agit de travaux concernant, la sécurisation du clocher, la mise en place de drains et de chenaux sur la partie Nord et Est, ainsi que la création de bouches d'aération basses permettant un assainissement correct de l'église.

Un petit mouvement d'humeur concernant les ordures ménagères : les sacs emplis d'objets cassés, ou même les objets qui devraient être déversés vers des points de collectes spécialement réservés à cet usage à Nyons. L'employé communal n'est pas là pour collecter ce qui devrait être porté à la déchetterie et qui est laissé négligemment devant ou derrière les conteneurs. Et devrais-je parler de ceux qui les détériorent ? Il est effectivement ennuyeux de n'avoir que de petites ouvertures pour les bacs jaunes, lorsqu'on se retrouve avec des emballages un peu plus grands, mais il faut savoir s'en contenter et ne pas forcer l'ouverture du couvercle.

La télévision numérique arrive dans notre commune.

En effet, dans la nuit du 14 au 15 Juin, tous les émetteurs analogiques et numériques seront éteints.

Les habitants qui n'auraient pas encore pris les dispositions pour cette date sont priés de contacter leur fournisseur TV.

Des dépliants explicatifs sont dorénavant déjà disponibles en mairie.

“  
L'employé  
communal  
n'est pas  
là pour  
collecter  
ce qui  
devrait  
être porté  
à la  
déchetterie  
”

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME  
MAIRIE DE VENTEROL  
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE  
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 13H30 À 18H30

MARDI : 10H00 À 17H00

MERCREDI : 9H00 À 12H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE  
LES MARDIS DE 10H À 12H  
DU PREMIER ADJOINT  
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

[MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR](mailto:Mairie-venterol@wanadoo.fr)



## LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL :

### Chapelus

Les travaux concernant la station de relevage de Chapelus vont débuter sous peu.

### Source de Grioux

Le branchement de la source au réseau communal devrait se faire rapidement.

### Grêle

Afin d'améliorer le maillage du réseau de postes anti-grêle, la commune cofinance avec le Syndicat des Vignerons de Nyons-Venterol un second poste.

### ADIL

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement nous a présenté une première partie de l'étude concernant les habitants de Venterol. Cette étude nous permet de mieux appréhender le futur en terme de population. Ses projections nous permettront de phaser le projet du lotissement au quartier Saint-Jean le plus possible en adéquation avec la volonté communale et les attentes de ses futurs habitants.

### Tarifs de l'eau

Il a été décidé en conseil municipal, qu'à partir de 2012, la facturation habituelle serait scindée en 2. Une première concernera l'abonnement annuel aux réseaux d'eau et d'assainissement et la seconde votre consommation d'eau.

Des précisions vous seront communiquées d'ici la fin de l'année.

**TNT** (Télévision Numérique Terrestre) Nous avons souhaité une réunion d'information sur le passage au tout numérique (prévu le 15 juin) mais l'organisme qui est en charge de la vulgarisation de cette information ne travaille que très rarement au niveau communal, préférant l'échelle de l'intercommunalité. Des brochures explicatives sont toutefois à votre disposition en mairie.

### Dénomination des voies communales

La dénomination est quasiment terminée. Pour rappel, il s'agit de donner à chaque habitation une adresse comportant un numéro et le nom de la voie. Cette modification sera principalement visible dans les quartiers car dans le village la dénomination est effective depuis plusieurs années.

### Piscines

La mairie vous demande d'effectuer le remplissage des piscines essentiellement la nuit, et **avant la fin du mois de mai**.

Au delà de cette période, il est obligatoire d'en référer à la mairie.

### Formalités

Pour que vos vacances ne soient pas gâchées par des papiers qui ne seraient plus à jour pensez à renouveler vos carte d'identité, passeport, ...

### Tarifs Cimetière

Concession :

Concession simple de 15 ans : 270 €

Concession simple de 30 ans : 450 €

Concession double de 15 ans : 540 €

Concession double de 30 ans : 800 €

Case columbarium pouvant contenir jusqu'à 4 urnes :

pour 15 ans : 250 €

pour 30 ans : 350 €

### Rénovation de la Déchèterie Intercommunale

Pour adapter le site aux évolutions en matière de valorisation des déchets, pour améliorer la sécurité, les services rendus aux usagers et veiller à la protection de l'environnement, la déchèterie intercommunale va être entièrement rénovée.

La Communauté de communes informe les usagers sur l'organisation de l'accès et des dépôts pendant les travaux de rénovation qui débuteront début avril et dureront plusieurs mois.

- **A partir du 5 avril 2011**, une déchèterie provisoire sera installée à proximité des bureaux de la Communauté de communes, face aux Établissements BISE. Celle-ci disposera d'une surface réduite qui rendra obligatoire la réduction des apports. Il sera donc de la responsabilité de tous de faire preuve de civisme afin que ce service d'apport volontaire puisse fonctionner dans les meilleures conditions possibles.
- Les horaires resteront inchangés pendant les travaux, soit : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Une nouvelle filière de récupération et de recyclage des D.E.E.E. (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) sera mise en place à la déchèterie provisoire en partenariat avec la filière de recyclage ECO-SYSTEMES, éco-organisme.

Vous pourrez déposer : les **gros électroménagers** (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, appareils de lavage, cuisson, chauffage), les **écrans** (téléviseurs, moniteurs, ordinateurs portables, écrans TV), le **petit électroménager** en mélange (électroménager de cuisine, informatique, audio/vidéo/téléphonie, outillage, jouets, loisirs). Ces appareils ayant vocation à être recyclés, ils doivent être déposés propres et dans le meilleur état possible.

## ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL : ÉGLISES DE VENTEROL ET NOVÉZAN

La rénovation des façades de l'église de Venterol a été entamée par une première tranche de travaux à la jonction de la rue Bel Air et de la rue du Goulet. Les travaux réalisés par l'entreprise Vial vont bon train et seront achevés à la fin du mois d'avril.



Dans le même temps, l'entreprise Bayet reprend l'étanchéité de l'église de Novézan.

Ces opérations sont menées en concertation avec l'APAVEN et avec les conseils de l'architecte Anne-Marie Clappier, conservateur délégué à la conservation départementale du Département, et d'Yvan Girard, vice-Président de la Société de Sauvergarde des Monuments anciens de la Drôme.

La commune a pu les engager grâce à la dotation cantonale patrimoine et au soutien financier du conseil général alloué par Pierre Combes, notre conseiller général fraîchement réélu.

## RELEVÉ COMPTEUR D'EAU

Au mois de juin l'employé communal procédera au relevé de votre compteur d'eau. Nous vous rappelons que le compteur doit être accessible et propre. A défaut de pouvoir procéder au relevé, la même consommation que l'an dernier vous sera appliquée, augmentée de 10%. (Article 13, chapitre III du règlement de l'eau).

### AVIS DE DÉCÈS :

Mr Raymond Jean André TOURRE le 6 mars 2011 à Montélimar

Sincères condoléances aux familles

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APAVEN : BILAN ET PROJETS

Le 1er avril 2010 à la salle Duplan, l'association pour le patrimoine venterolais tenait son assemblée générale.

L'année a été marquée principalement par la parution du livre de photos « Venterol en Drôme provençale ». Cette publication rencontre un beau succès auprès des Venterolais et de tous ceux qui sont sensibles à la beauté du village et de son environnement.

L'APAVEN est intervenue auprès de la Mairie, pour demander l'application du règlement du Plan Local d'Urbanisme qui régit les rénovations dans le village, en l'absence de zone protégée.

Les actions d'animation sont un autre volet des activités de l'association : soirée Soupes-Concert où 70 personnes se sont retrouvées, concert de l'ensemble Calliopée à Ste Perpétue en juillet, visite des églises et de leur patrimoine, particulièrement à la demande de groupes.

Les projets pour 2011 sont liés à la fin de la restauration du patrimoine mobilier de Novézan, à la participation à des actions engagées par la Mairie comme l'itinéraire géologique ou le chemin du Temple. Un concert est prévu le 10 juillet à 20h30 en collaboration avec la Galerie Ombre et Lumière et l'AVAM.

L'Assemblée Générale a été suivie d'une intervention sur le thème « paysage et patrimoine » présentée par Nicolas Ronzani, paysagiste et chargé de mission au Syndicat Mixte des Baronnie Provençales. L'association a poursuivi ainsi la réflexion sur les thèmes évoqués dans le livre. Que sera le paysage de Venterol demain ? Que conserver et pourquoi ? Comment et où construire tout en conservant la beauté du village dans son écrin paysager ?

*Jacqueline Veilban, présidente de l'APAVEN*

## DÉCHETTERIE VÉGÉTALE

Face aux apports de végétaux par des entreprises hors commune, et afin de réserver la déchetterie du Pont de Sauve aux venterolais, le conseil municipal avait pris la décision en 2010 de faire placer un portique pour limiter l'accès, ce qui est chose faite.



### MARIAGES

Le 5 mars : Louise-Anne LEMYRE et Philippe Pierre Jean MALLET

Sincères félicitations !

# La vie de la commune

## Les Mercredis de Venterol

**Pour le mercredi 4 mai**, nous mettrons les chaussures de marche pour aller jusqu'à l'exploitation des nos jeunes chevriers Cécile et Nico Picker au bout de la Combe de Sauve. Sur place visite et goûter : un après-midi intéressant pour jeunes et moins jeunes !

**Le mercredi 1er juin**, fin de l'après-midi, une randonnée aura lieu dans un des quartiers de la commune.

Vu le succès, il y a 2 ans, de la promenade historique commentée par André Peloux, il vous propose, en **juillet** une balade historico-paysagère sur notre commune.

Pensez à lire nos affiches jaunes qui détaillent les activités proposées !

## Le petit Marché de Venterol

Nous vous signalons que le petit Marché de Venterol reprendra son activité dès **le samedi 4 juin** et cela jusqu'à fin août.

## Comité des Fêtes

### Tour des Crêtes dimanche 1er mai !

Dimanche **1er mai** aura lieu la XVI<sup>e</sup> édition du Tour des Crêtes. Comme chaque année, le Comité des Fêtes propose trois circuits, d'environ 25, 15 et 5 km, avec une arrivée dans la Combe de Sauve. Les départs s'effectueront sur la place du Château entre 7 et 8 h pour le grand circuit, 7 et 9 h pour le moyen, et entre 9 et 10 h pour le petit. Dans un souci d'organisation, le Comité des Fêtes demande aux marcheurs de bien respecter ces horaires.

Le transport des sacs et glacières pour le pique-nique sera assuré par le Comité.

À l'arrivée, les Vignerons de Nyons-Venterol offriront une dégustation des vins du nyonsais à 11 h30. Ensuite, les marcheurs sortiront leurs pique-niques tirés du sac, autour de la fameuse buvette du Comité.

À 18 h aura lieu à la salle des Fêtes la traditionnelle remise des prix, suivie par un apéritif convivial.

Espérons que cette année le beau temps sera au rendez-vous !

## Fromages de chèvre

Nico et Cécile Picker, un jeune couple de bergers installé sur la montagne de Cougoir, viennent vendre leurs fromages de chèvre devant la mairie chaque mardi de 10h30 à 13h30.

## Cités d'Enfants

C'est une association qui a pour but « d'agir pour la parole, la responsabilité, la créativité de l'enfant afin de le rendre responsable de ces décisions et acteur de la vie sociale » (extrait des statuts).

L'association Cités d'Enfants organise ponctuellement des accueils d'enfants de 6 à 13 ans dans une démarche de citoyenneté active.

Les enfants préparent en amont leurs vacances au cours de journées ou week-ends.

Cités d'Enfants assure également l'accompagnement d'un groupe de jeunes de 13 à 17 ans, dans la construction d'un projet de séjour qui se déroulera du 18 au 31 juillet.

Si vous êtes intéressé, contactez-nous pour vous inscrire.

L'association organise également des « Rencontres ». Au programme : spectacle de cirque, expositions, conférence, débats, ateliers, table ronde...

Pour plus de renseignement n'hésitez pas à solliciter l'animatrice permanente de l'association, Agnès GRIFFE, par mail : [agnes.citesdenfants@gmail.com](mailto:agnes.citesdenfants@gmail.com) ou à consulter notre site web : [www.citesdenfants.com](http://www.citesdenfants.com) ou encore téléphoner au : 06 82 14 65 55

## La Galerie « Ombre et Lumière » vous communique :

### Exposition

Oskar WEISS (artiste peintre)

Aquarelles et caricatures

**Du 22 mai au 3 juillet 2011**

Je vous invite au vernissage **le dimanche 22 mai** à partir de 11 h

Mariette Reinhard

## Club de Patchwork de Venterol

Les membres du Club de Patchwork vous invitent à venir « vous promener dans les bois » **le samedi 11, dimanche 12 & lundi 13 juin 2011** de 10 h à 18 h à la Salle des Fêtes de Venterol. Entrée libre.

Nous, les visiteurs, savons par expérience que de magnifiques ouvrages nous attendent.

## Spectacle de Danse Contemporaine

Association « Les Pattes en l'Air »

**Samedi 28 mai 2011** à 20 heures, Salle des fêtes de Venterol

Entrée gratuite

## Nos « Mercredis de Venterol » Dégustation de vins suisses

Mercredi 2 Mars 2011 s'est déroulée une soirée d'initiation à la dégustation, animée par Jean-Michel NOVELLE, œnologue et viticulteur en Suisse dans la région genevoise et venterolais d'adoption, ouverte aussi aux non-initiés.

Son vignoble a une superficie de 7ha comportant 16 cépages différents, ne produisant que des vins de Pays. Ce choix lui permet plus de souplesse pour faire différents assemblages ainsi que des vins de « mono cépage » et comme il se plaît à le dire : c'est son laboratoire où il peut faire des expérimentations en faisant de petites cuvées et en recherchant la perfection...

Durant cette soirée, les personnes présentes ont eu le privilège de déguster de bonnes cuvées en commençant par un blanc Pinot noir méthode champenoise Millésime 2008 (nous avons pu apprendre toute la subtilité des bulles...) suivi d'un blanc Muscat Millésime 2009, puis un rouge cabernet-sauvignon Millésime 2005, suivi d'un autre rouge Syrah également de 2005 et en finale un superbe vin liquoreux d'assemblage Sauternes, Pinot blanc, Manseng (Jurassien) et petite Arvide (Suisse) Millésime 2002...

Jean-Michel est également pédagogue, car il a su captiver toute l'attention de son auditoire pendant plus de deux heures pour faire dévoiler tous les sens nécessaires à une bonne dégustation, en passant par la « Robe » (la couleur), le « Nez » (permettant de découvrir des subtilités d'arômes. Effectivement, après une légère agitation du vin, on peut ressentir quelques notes différentes), puis la « Bouche » (dénote si le vin est rond, s'il a du gras, son acidité, quelle est sa persistance en bouche, ainsi que la perception de différents arômes de fleurs, de fruits, d'épices, les tanins...etc) et enfin les accords « Mets/Vins » en passant par la coquille St Jacques, les plats orientaux, les poissons épicés au curry et gibiers pour les rouges (lièvres, chevreuils, puis cerfs, sangliers) et pour finir le foie gras pour le liquoreux.

Pour le bon déroulement de la dégustation, Jean-Michel était accompagné de son épouse Anne qui le secondait en préparant les verres, les lavait et les disposait dans l'ordre numérique pré-établi. Ce fut une soirée réussie et très appréciée si l'on en juge par les commentaires qui s'en suivirent, évènement qui ne demande qu'à être renouvelé. Comme disait un participant : « On ne se serait pas arrêté de l'écouter toute la nuit... ». En somme ce fut une soirée

passionnante animée par un passionné.

Nos remerciements vont à Jean-Michel et Anne pour cette délicieuse soirée d'initiation... et surprise, comme le faisait remarquer quelqu'un, connu pour son humour, personne n'a roulé sous la table...

UN PASSIONNÉ... PASSIONNANT !!!

## En voyage...

Une fois encore un grand merci aux « Mercredis de Venterol » !

En ce 6 avril, la salle municipale accueillait notre instituteur Vincent Jallerat venu nous faire partager sa passion pour l'île de Bali, située dans l'archipel indonésien.

Photos absolument magnifiques de paysages, cérémonies et coutumes, cultures essentiellement de riz et d'épices, vestiges, patrimoine historique, peuple attachant dans son milieu de vie... et j'en oublie.

L'envie d'écouter les commentaires et la musique en poursuivant un peu plus longuement la soirée était bien l'avis de tous...

Permettons-nous cependant de souhaiter une autre projection dans un proche avenir à l'issue d'un nouveau voyage de Vincent chez ses amis balinais qui maintenant sont devenus sa deuxième famille.

Vincent, bravo pour ce beau témoignage ! Avec tous nos vifs remerciements.

## Gym en Baronnie

A partir du 4 mai 2011, des séances de gym auront lieu tous les mercredis de 18h30 à 19h30 à la salle des Fêtes de Venterol. Ces cours de remise en forme et entretien seront dispensés par un professeur diplômé d'état.

Tarif 8 € la séance.

Abonnement 9 séances pour 64 €.

Contact Pascal : 06 14 82 49 74

## 8 Mai

La cérémonie du souvenir aura lieu à 11 h00 devant la mairie, suivie du traditionnel apéritif. Pensez-y !

## LE BULLETIN MUNICIPAL Le prochain Bulletin

**Lundi 13 juin** : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

# Entretien avec Cécile Chautard-Fage

## aide à domicile

Trente ans qu'elle demeure sur notre commune : une grand-mère battante, débordante de courage et de sincérité, qui force la sympathie.

**Le Bulletin** - *Pourrais-tu nous définir le métier que tu pratiques depuis deux ans et demi, et à qui s'adresse-t-il ?*

**Cécile** - Nous allons à domicile chez des personnes handicapées, malades ou âgées, vivant seules ou en couple. Notre travail consiste à les aider à faire leurs courses, à les emmener chez le médecin, le dentiste, les administrations, etc. Nous devons déployer des qualités relationnelles, parler beaucoup avec les gens, partager notre temps entre la parole et le ménage, lequel se limite à l'entretien quotidien du foyer.

Par ailleurs, par souci de cohérence, nous avons aussi des réunions de travail avec les autres intervenants, dont les aides-soignantes et les infirmières.

**Le Bulletin** - *Un métier qui exige de nombreuses qualités ?*

**Cécile** - Oui, avant tout de la discrétion et du respect. Penser que les gens sont

chez eux et qu'il faut s'adapter à leur mode de vie. Cela nécessite beaucoup de patience, de tact, de compréhension, d'attention psychologique.

Pour cela, il existe une formation d'auxiliaire de vie qui se déroule sur une période d'un an, en alternance avec des stages.

**Le Bulletin** - *Peut-on parler de vocation, de déclic ?*

**Cécile** - Pas exactement. L'important est d'avoir envie de s'occuper des autres.

**Le Bulletin** - *Quelle est votre structure d'encadrement et son territoire ?*

**Cécile** - Il s'agit de l'Association d'Aide à Domicile du Pays Nyonsais, située à Curnier, avec un président, une directrice, du personnel encadrant, tous ayant de grandes qualités humaines. Cette association, en partie subventionnée par le Conseil général et les communes, rayonne sur le canton de Nyons. Elle emploie plusieurs dizaines de personnes de tous âges.

**Le Bulletin** - *Quel avenir pour cette profession ? Et quelles en sont les motivations ?*

**Cécile** - On constate de plus en plus de demande, parce que les gens vivent plus longtemps, mais surtout parce qu'ils préfèrent rester chez eux... Notre intervention à domicile leur permet plus d'autonomie ainsi qu'une plus grande présence des voisins, des amis et de la famille. Notre aide est indéniablement positive car la relation est personnalisée, adaptée et exclusive.

Pour être bien motivé dans ce métier, il faut avoir le goût de la communication et l'amour des autres.

**Le Bulletin** - *Que t'apporte ce contact social ?*

**Cécile** - Etre utile, donner un sens à sa vie, apporter une pierre à la construction de notre société.